

7. Invitations :
 1. Cérémonie d'inauguration du canon allemand et du cénotaphe;
 2. SER de la Métis inc.;
 3. MRC de La Matapédia;
 4. SADC;
 5. Marche de la famille;
 6. Municipalité de Saint-Cléophas;
8. Dépôt de documents :
 1. Sentiers Mic-Mac – Remerciements;
 2. Terrain CPE;
 3. 7, boul. Joubert Ouest
 4. Appel d'offres – Pose d'asphalte au skate-parc;
 5. Écosite de la Matapédia;
 6. Offre de services – PRU;
 7. Terrains de volley-ball de Sept-Îles;
9. Réseau routier – Axe à double vocation;
10. MTQ – Amélioration du réseau routier;
11. Lignage de rues;
12. Renouvellement des ordinateurs de la bibliothèque;
13. Réfection de la toiture du bassin d'épuration;
14. Urbanisme :
 1. Règlement 2014-05 – Certificat;
 2. Modification à la réglementation – Zone de l'Hôtel de Ville;
- Biomasse;
15. Employés :
 1. Journaliers;
 2. Préposé aux parcs;
16. Offre de services :
 1. Entretien paysager;
 2. Pots et boîtes à fleurs;
17. Demande au hockey mineur;
18. Maison des Familles de la Matapédia;
19. Mise aux normes de l'eau potable – Dépôt du projet au programme PRIMEAU;
20. Biomasse – Structure d'acier DMR (2012) inc.;
21. Règlement 2014-05 – Paiement d'honoraires professionnels;
22. Demande d'aide financière à monsieur Pascal Bérubé;
23. Motions de félicitations :
 1. Ballon-balai;
 2. Salon des Mots 2014;
24. Sécurité routière – Tirage mensuel;

25. Photocopies des organismes;
26. Publipostage;
27. Symposium de peinture;
28. Affaires nouvelles :
 1. _____;
 2. _____;
 3. _____;
29. Période de questions;
30. Prochaine réunion – 2 juin 2014;
31. Levée de l'assemblée.

Résolution 2014-05-195

Adoption des procès-verbaux

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'adopter les procès-verbaux d'avril 2014 transmis trois jours à l'avance aux élus municipaux.

4. Suite au projet conseil jeunes et son maire, monsieur Jean-François Poirier, maire du conseil jeunes, coprésidera une partie de la séance ordinaire de ce soir. Il est accompagné de ses conseillers : Mégan Fournier, Amélie Belzile, Mégane Asselin, Maxim St-Pierre, Annabelle Landry ainsi que Laurie Dubé. Ensemble, ils nous parleront de leur expérience et nous feront la présentation des activités organisées au cours de l'année et de la façon dont le budget a été dépensé.

De plus, en collaboration avec la Municipalité de Saint-Cléophas, des certificats ainsi qu'un chèque de 85 \$ seront remis aux élèves du conseil jeunes. Pour souligner cet événement, monsieur Poirier et ses conseillers profiteront d'une visite des installations municipales coordonnée par monsieur Jean-Marie Plourde, directeur des travaux publics, en compagnie de leurs compagnes et compagnons de classe le 9 mai prochain. Le conseil municipal remercie l'école Sainte-Marie de sa collaboration ainsi que mesdames Marie-Josée Caron et Lise Lauzier, enseignantes, de même que madame Pascale Turcotte, agente de développement.

Résolution 2014-05-196

Comptes à accepter

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que les comptes du mois d'avril 2014 soient acceptés par les membres du conseil municipal au montant de 34 132.59 \$, les crédits étant disponibles au budget.

NOMS DES COMPTES	MONTANTS
ALYSON DESIGN & MULTIMEDIA ENR.	1 975.00 \$
ASSOCIATION TOURISTIQUE RÉGIONALE	634.38 \$

BELL MÉDIA INC.	613.21 \$
AU GENTIL MUGUET	109.23 \$
BELISLE CLAUDE	95.00 \$
BIO-VALLÉE	176.38 \$
LABORATOIRE BSL	820.95 \$
BODY GYM ÉQUIPEMENTS	326.68 \$
BUANDERIE NETTOYEUR DE L'EST	349.57 \$
CENTRE BUREAUTIQUE	108.97 \$
IMPRIMERIE MULTIMÉDIA	540.38 \$
CHAMBRE DE COMMERCE	215.43 \$
9203-1004 QUÉBEC INC.	304.97 \$
CLD DE LA MATAPÉDIA	373.67 \$
CELEROBEC INC.	1 985.35 \$
CLUB DES 50 ANS ET PLUS DE SAYABEC	250.00 \$
COMITÉ DE LITURGIE	100.00 \$
CORPORATION SUN MÉDIA	585.23 \$
DOMPIERRE GILBERT	825.00 \$
DUMAIS ALAIN	1 811.56 \$
ÉBÉNISTEIRE B. CÔTÉ ENR.	633.51 \$
ÉPICERIE RAYMOND BERGER & FILS INC.	221.06 \$
FABRIQUE DE SAYABEC	100.00 \$
FAMILI-PRIX AUBERT LÉVESQUE	45.42 \$
FÉDÉRATION INTERDISCIPLINAIRE	42.54 \$
FÉDÉRATION QUÉBÉCOISE DES MUNICIPALITÉS	45.99 \$
FONDS D'INFORMATION SUR LE TERRITOIRE	16.00 \$
GÉNÉRATRICE DUMMOND	632.82 \$
GROUPE VOYER INC.	12.83 \$
ROY MARIE-ADELE	18.00 \$
JOHN MEUNIER INC.	210.69 \$
LAMARRE GAZ INDUSTRIEL INC.	32.19 \$
LA VALLÉE DE LA FRAMBOISE	290.09 \$
LES FLEURONS DU QUÉBEC	20.70 \$
LES PRODUCTIONS MICHEL COUTU	1 787.86 \$
LETTRAGE ALLARD	235.87 \$
MAHEU & MAHEU	86.23 \$
MANIA-TRONIQUE 1993 INC.	57.49 \$
MATICSOLUTIONS ENR.	503.01 \$
MRC DE LA MATAPÉDIA	3 091.99 \$
MULTI-SOUDURES	164.07 \$
NATIONAL VACUUM	551.64 \$
OPÉRATION ENFANT SOLEIL	25.00 \$
PAUSE CAFÉ MAT INC.	45.00 \$
PELLETIER ANTOINE	224.70 \$
PRODUCTIONS QUÉBEC MULTIMÉDIA INC.	86.06 \$
PRODUITS SANITAIRES UNIQUE INC.	556.83 \$
RÉFRIGÉRATION G.R.L. INC.	3 043.94 \$
RICHARD POIRIER ET FRÈRES	912.12 \$
ROBERT BOILEAU	873.19 \$
SALON DES MOTS	1 048.90 \$
SÉCURITÉ BERGER	164.53 \$
SERRURIER FILLION INC.	11.44 \$
SONIC	4 149.48 \$
ST-PIERRE ROLAND	60.00 \$
SUPÉRIEUR PROPANE	585.07 \$
SUPERMARCHÉ BERGER INC.	229.83 \$
TÉLÉVISION MBS (V-CFTF)	747.34 \$

TÉLÉ COMMUNICATION DE L'EST	142.85 \$
WAL-MART ECOMM #8514	225.35 \$
GRAND TOTAL	34 132.59 \$

Résolution 2014-05-197

Demande d'appui – Moisson Vallée Matapédia

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de faire un don de 2 000 \$ à l'organisme Moisson Vallée Matapédia qui a pour mission de faire la distribution de paniers de nourriture aux gens dans le besoin. L'aide financière accordée sera répartie sur 4 ans, à raison de 500 \$ par année pour les années 2014, 2015, 2016 et 2017.

Résolution 2014-05-198

Demande d'appui – Maison des jeunes et ballon-balai

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le versement du montant annuel de 5 000 \$ à la Maison des Jeunes de Sayabec.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent le versement d'une aide financière de 700 \$ à la Maison des Jeunes pour les aider dans l'organisation du ballon-balai.

Résolution 2014-05-199

Demande d'appui – Les Voix de la Vallée

Proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser un don de 100 \$ au chœur Les Voix de la Vallée afin de les aider dans la réalisation de leur projet de renouvellement du système d'estrades.

Résolution 2014-05-200

Demande d'appui – Comité des loisirs

Proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le versement d'une aide financière de 500 \$ afin d'aider le comité des loisirs dans l'organisation d'un tournoi de balle donnée qui aura lieu le 21 juin prochain.

Résolution 2014-05-201

**Comité de développement
socio-économique de Sayabec**

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accorder la subvention pour le salaire de l'agente de développement socio-économique au montant de 38 000 \$.

Par la même résolution, le conseil municipal accorde une subvention annuelle au montant de 10 000 \$ pour la baie à Charlie ainsi qu'un montant de 5 000 \$ pour le fonctionnement du Comité de développement socio-économique de Sayabec. Ces montants sont prévus au budget 2014.

Résolution 2014-05-202

Demande d'appui - TVC

Considérant que la TVC se doit d'être un outil de développement communautaire, au sens où le contenu de ses émissions, les emplois qu'elle crée et les retombées économiques qui découlent de sa présence sont une contribution directe à la vie des Matapédiens, aussi bien sur le plan économique, culturel que social;

Considérant qu'au cours des ans, elle a démontré sa capacité à maintenir une place importante au niveau de l'information locale. De nombreuses personnes se sont impliquées dans son développement;

Considérant qu'elle favorise la participation citoyenne, et, conscientise une communauté aux enjeux et même aux prises de décisions et à l'information qui circule dans leur localité ;

Considérant que la TVC joue un rôle essentiel dans le développement du sentiment d'appartenance à son milieu. Elle offre un espace d'échange proche de la réalité des gens en traitant des préoccupations de son milieu. Elle joue ainsi un rôle stratégique dans le développement socioéconomique du territoire qu'elle dessert;

Considérant que la TVC doit maintenir de hauts standards quant à la qualité des diffusions et répondre aux exigences des diffuseurs pour le format HD;

Considérant que la TVC se doit d'acquérir de nouveaux équipements afin de s'assurer la vitalité et la pérennité de son service;

En conséquence, il est proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de

- Signifier leur soutien à la Télévision communautaire de la vallée de La Matapédia pour l'avant-projet déposé au Ministère de la Culture et des Communications pour l'achat d'équipement haute définition (HD).
- La Municipalité de Sayabec s'est déjà engagée à offrir un soutien financier de 1 000 \$ à l'organisme selon la résolution 2014-04-180.

-
-
- 7.1. Les membres du conseil sont informés que la cérémonie d'inauguration de la restauration du canon allemand et du cénotaphe aura lieu le dimanche 1^{er} juin 2014 à 14 h au parc au Tournant-de-la-Rivière de Sayabec. Pour l'occasion, la Gare patrimoniale sera ouverte afin de permettre l'accès à leurs toilettes.
- 7.2. Les membres du conseil sont informés que l'assemblée générale annuelle des actionnaires de la Société d'exploitation des ressources de la Métis inc. aura lieu le mardi 6 mai prochain à 19 h au Centre municipal de Saint-Moïse.
-
-

Résolution 2014-05-203

Invitation – MRC de La Matapédia

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'inscrire messieurs Jean-Marie Plourde, directeur des travaux publics, et Daniel Chamberland à la rencontre sur les innovations en entretien et en recouvrement de chaussée de la MRC de La Matapédia. Cette réunion aura lieu le mardi 6 mai 2014 à 9 h à la salle de conférence de la MRC de La Matapédia.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la Municipalité de Sayabec.

Résolution 2014-05-204

Invitation – SADC

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'inscrire madame Danielle Marcoux, mairesse, à l'assemblée générale annuelle 2014 de la Société d'aide au développement de la collectivité de La Matapédia (SADC) qui se tiendra le mercredi 7 mai à l'hôtel de ville d'Amqui à compter de 17 h.

Les frais de déplacement seront remboursés selon la politique en vigueur à la Municipalité de Sayabec.

-
- 7.5. Les membres du conseil sont informés que la Marche de la famille aura lieu le 14 mai prochain à compter de 18 h dans les différentes rues du village.
- 7.6. Les membres du conseil sont informés qu'une rencontre d'information sur le projet « La Route des Éoliennes » est organisée par la Municipalité de Saint-Cléophas. Cette réunion aura lieu le mardi 20 mai 2014 à 19 h à la salle du conseil municipal de Saint-Cléophas.
-

Dépôt de documents :

- 8.1. Dépôt d'une lettre de remerciement de la part de monsieur Jean-Pierre Déry, responsable des sentiers Mic-Mac.
-
-

-
- 8.2. Dépôt d'un courriel d'information concernant la vente du terrain du futur CPE.
 - 8.3. Dépôt d'un échange de courriels concernant les coûts pour la décontamination du terrain de l'ancien CLSC.
 - 8.4. Dépôt des documents concernant l'appel d'offres pour la pose d'asphalte sur le terrain du skate-parc qui sera situé au 8, rue Keable. Mesdames Line Chouinard et Pascale Turcotte, agente de développement, déposent le bilan afin d'établir où nous en sommes avec le projet skate-parc en présentant les étapes de réalisation du projet.
 - 8.5. Dépôt d'une lettre d'information concernant l'Écosite de la Matapédia. Quelques citoyens questionnent les services offerts par l'Écosite de Sayabec, notamment en ce qui a trait aux heures d'ouverture et à la disposition des matières récupérées.
 - 8.6. Dépôt de l'offre de services du service de l'aménagement et de l'urbanisme de la MRC de La Matapédia concernant une modification P.R.U.
 - 8.7. Dépôt d'un courriel d'information concernant l'arrivée et l'installation des terrains de volley-ball de Sept-Îles pour l'Omnium Yves Lévesque.
-

-
9. Ce point est reporté à la réunion d'ajournement du 20 mai prochain.
 10. Ce point est reporté à la réunion d'ajournement du 20 mai prochain.
 11. Ce point est reporté à la réunion d'ajournement du 20 mai prochain.
-

Résolution 2014-05-205

Renouvellement des ordinateurs de la bibliothèque Quilit

Proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accorder à l'entreprise MaticSolutions le contrat pour le remplacement des ordinateurs de la bibliothèque municipale et scolaire Quilit, selon la soumission jointe ci-dessus au montant de 2 650.86 \$. Cette soumission est conforme pour le programme Simb@.



MATICSOLUTIONS ENR.
309-B rue Fournier
Matane (Qc) G4W 4G1
Tél.: (418) 562-0252
Télé.: (418) 562-6031
www.maticsolutions.ca

Soumission 14/04/2014 97

Vendeur : CLAUDE TURCOTTE
Date expiration : 14/05/2014

Client: 5365440

MUNICIPALITÉ DE SAYABEC
3, rue Keable
Sayabec (Québec)
G0J 3K0

Expédier à :

Même
Tél.: 418 536-5440

No item	Description	Qté	Prix	Total	Tx
INTEL CORE I5	ORDINATEUR INTEL	2	889.00	1 778.00	AB
ARPE-ORD	ÉCOFRAIS - ORDINATEURS DE BUREAU	2	7.50	15.00	AB
	PROCESSEUR: INTEL CORE I5-4440				
	MOTHERBOARD: ASUS H81M-A				
	MÉMOIRE: KINGSTON HYPER X 8GB -1600 Mhz				
	DISQUE DUR: KINGSTON SSD 120 GB				
	GRAVEUR DVD: LG GH24NSBO - 24 X				
	WINDOWS 7 PROFESSIONNEL 64 BITS FRANÇAIS				
	PORT PS2 CLAVIER - SOURIS INTÉGRÉ				
LOG WFS-1-N1	ANTIVIRUS ESETNod32	2	39.95	79.90	AB
MS9520	LECTEUR CODE BARE - VOYAGER MS9520 - USB	1	174.95	174.95	AB
ARPE-NUMÉR	ECOFRAIS - NUMÉRISSEUR	1	8.75	8.75	AB
LOG T5D-	MICROSOFT OFFICE HOME AND BUSINESS 2013 WIN, FRANÇAIS / ANGL	1	249.00	249.00	AB

	COPIE	Sous-total	2 305.60
A) Inscrit : 125781526RT0001		TPS :	115.28
B) Inscrit : 1007769225TQ0002		TVQ :	229.98
		Total :	2 650.86

13. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, procède à l'ouverture des soumissions présentées par Les Constructions Nouvel Horizon Inc. et par Construction Ghislain D'Amours Inc. concernant la réfection de la toiture du bâtiment des étangs aérés situé au 25, route Rioux. La première est au montant de 8 500 \$, avant taxes, et la deuxième est au montant de 8 800 \$, avant taxes. Celles-ci seront étudiées et le contrat sera octroyé à la réunion d'ajournement du 20 mai prochain.

14.1. Dépôt, par monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, du certificat suite à la procédure d'enregistrement des personnes habiles à voter sur le règlement 2014-05.

14.2. Ce point est reporté à la réunion d'ajournement du 20 mai prochain.

Résolution 2014-05-206

**Date de début d'emploi –
Journaliers saisonniers**

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le début d'emploi de messieurs Bruno Lefrançois et Serge Tremblay, journaliers, le 12 mai 2014. La date de fin d'emploi sera le 10 octobre 2014.

Résolution 2014-05-207

Date de début d'emploi – Préposé à l'entretien des parcs

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le début d'emploi de monsieur Lionel Ouellet, préposé à l'entretien des parcs, le 12 mai 2014. La date de fin d'emploi sera le 12 septembre 2014.

Résolution 2014-05-208

Entretien paysager

Proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter l'offre de services de madame Marie-Claude Poirier, au cout total de 4 300 \$, concernant l'entretien paysager pour la saison 2014. Cette soumission comprend l'enlèvement des protections hivernales, le sarclage et l'amendement avec compost dans les plates-bandes, la plantation des annuelles, l'ajout de paillis au besoin, la taille et le tuteurage des arbres, arbustes et haies ainsi que la réinstallation des protections hivernales

À noter que l'achat des fleurs annuelles, des arbres, arbustes et vivaces ainsi que du compost et du paillis est aux frais de la Municipalité. De plus, la plantation des nouvelles plates-bandes pour les pancartes des entrées est et ouest de la Municipalité sera facturée à 25 \$ l'heure.

Résolution 2014-05-209

Pots et boîtes à fleurs

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'accepter l'offre de services de madame Marie-Claude Poirier, au cout total de 2 016 \$, concernant la plantation et l'entretien en serre de 30 pots ronds de 22 pouces, de 10 boîtes à fleurs en bois d'environ 4.5 pieds et de 8 pots carrés (Club Lions) pour la Municipalité de Sayabec pour la saison 2014. Cette soumission comprend le choix des annuelles, la plantation des annuelles ainsi que l'entretien, l'arrosage et la fertilisation en serre jusqu'au **13 juin 2014**.

À noter que l'achat des fleurs annuelles, du terreau et de l'engrais est aux frais de la Municipalité.

Résolution 2014-05-210

Demande au hockey mineur

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser madame Vanessa Fillion, coordonnatrice des loisirs, et monsieur Yves Labonté, conseiller, à participer au conseil d'administration du hockey mineur de la vallée.

-
18. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, informe les membres du conseil qu'il fera parvenir à la Maison des Familles de la Matapédia le programme d'activités de loisir de la

Résolution 2014-05-211

**Mise aux normes en eau potable –
Dépôt du projet au programme
PRIMEAU**

- CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité de Sayabec est alimentée par une eau de surface captée dans le lac Saint-Noël;
- CONSIDÉRANT QUE** le gouvernement du Québec a déposé un nouveau règlement sur la qualité de l'eau potable, et que sa mise en application doit se faire sans aucun délai;
- CONSIDÉRANT QUE** le resserrement des normes face à plusieurs paramètres, dont la teneur en carbone organique total;
- CONSIDÉRANT QUE** selon des analyses récentes, ce dernier paramètre dépasse les exigences de l'article 5 du *Règlement sur la qualité de l'eau potable* et que, par conséquent, la source d'alimentation actuelle nécessite un traitement de filtration et de désinfection en continu;
- CONSIDÉRANT QUE** selon les évaluations théoriques, la source d'alimentation existante ne peut fournir le débit nécessaire en période d'étiage, tout en respectant les normes;
- CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité doit s'assurer que les résidents bénéficient d'une eau potable de qualité conforme aux normes du *Règlement sur la qualité de l'eau potable*, pour éviter que la santé publique soit compromise;
- CONSIDÉRANT QUE** la Municipalité a réalisé des travaux de recherche en eau afin de confirmer une nouvelle source d'alimentation;
- CONSIDÉRANT QU'** une nouvelle source d'eau potable a été identifiée et que la qualité de l'eau nécessite un traitement;
- CONSIDÉRANT QU'** un projet de mise aux normes des ouvrages d'alimentation en eau peut être défini sur la base de la nouvelle source, soit deux (2) puits aménagés dans le secteur du sentier Mic-Mac;
- CONSIDÉRANT QUE** les travaux d'aménagement de la nouvelle source nécessiteront des travaux de raccordement aux réseaux d'aqueduc et d'égout sanitaire dans le secteur de la route 132 à l'intersection de la route de Sainte-Paule;

CONSIDÉRANT QUE le prolongement du service d'eau et d'égout sanitaire sur la route 132 dans ledit secteur de raccordement est nécessaire pour assurer les services à des résidents aux prises avec les problèmes d'alimentation en eau et d'élimination des eaux usées;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité doit réaliser un projet de mise aux normes de ses ouvrages d'alimentation et le prolongement des services d'eau et d'égout sanitaire sur la route 132;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité a déjà soumis un projet (555061) au ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) dans le cadre du « Programme d'infrastructures Québec-Municipalités » (PIQM). La Municipalité travaille sur ce projet depuis septembre 2001;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité ne peut réaliser le projet sans obtenir d'aide financière adéquate;

CONSIDÉRANT QUE le projet peut être admissible au nouveau « Programme d'infrastructures municipales d'eau » (PRIMEAU);

CONSIDÉRANT QUE la firme BPR Groupe-conseil est mandatée pour la réalisation du projet et les études préliminaires du projet;

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec :

QUE la Municipalité de Sayabec présente une demande d'aide financière dans le cadre du « Programme d'infrastructures municipales d'eau » (PRIMEAU) pour le projet d'alimentation en eau potable et prolongement des services sur la route 132;

QUE la Municipalité de Sayabec autorise monsieur Francis Ouellet, directeur général, à signer le formulaire de présentation d'un projet et tout document relativement à ce nouveau programme;

QUE la Municipalité de Sayabec s'engage à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet;

QUE la Municipalité de Sayabec confirme que la BPR Groupe-conseil soit autorisée à préparer et présenter la demande d'aide au « Programme d'infrastructures municipales d'eau » (PRIMEAU), et soit également autorisée à représenter techniquement la Municipalité auprès du ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT).

Résolution 2014-05-212

Biomasse – Structure d'acier DMR (2012) inc.

Proposé par madame Marielle Roy, conseillère, et résolu par les

conseillers municipaux de Sayabec, suite à la recommandation de monsieur Renaud Savard de Gestion Conseils PMI, d'autoriser le paiement 1 149.75 \$, taxes incluses, à l'entreprise Structure d'acier DMR (2012) inc. pour des frais excédentaires pour la finition extérieure et la pose de moulures sur le bâtiment de la chaufferie à la biomasse. Ce montant, révisé à la baisse par l'entreprise, figurait sur la facture 000162.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 1 000 \$ soit remboursée à même le règlement 2012-07. Le montant de la TPS de 50 \$ ainsi que le montant de la TVQ de 99.75 \$ seront financés à même le budget courant au compte 500714 aux fins de réclamation gouvernementale.

Résolution 2014-05-213

Règlement 2014-05 – Paiement des honoraires professionnels

Proposé par madame Solange Tremblay, conseillère, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'autoriser le paiement des factures jointes ci-bas au coût total de 7 760.82 \$, incluant les taxes, pour des honoraires professionnels dans le dossier de la décontamination du 7, boul. Joubert Ouest, dans le cadre du règlement 2014-05.

Par la même résolution, les conseillers municipaux autorisent qu'une somme de 7 000.47 \$, correspondant à la somme du sous-total des factures et 37,2 % de la TVQ, soit remboursée à même le règlement d'emprunt 2014-05. Le montant de la TPS ainsi que le 62,8 % restant de la TVQ pour un montant de 760.35 \$ seront financés à même le budget courant au compte 500714 aux fins de réclamation gouvernementale.

Règlement 2014-05 - Décontamination du 7, boul. Joubert Ouest									
NOM DE L'ENTREPRISE	FACTURE	MONTANT	TVQ	TPS	62.8 % de TVQ	37.2 % de TVQ	MONTANT + 37.2% DE TVQ	GRAND TOTAL	DATE
LVM INC.	900120616	2 250.00 \$	224.44 \$	112.50 \$	140.95 \$	83.49 \$	2 333.49 \$	2 586.94 \$	24-avr-14
									Honoraires professionnels - Estimation cout des travaux
	900120618	4 500.00 \$	448.88 \$	225.00 \$	281.90 \$	166.98 \$	4 666.98 \$	5 173.88 \$	24-avr-14
									Honoraires professionnels - Préparation et attestation documents
TOTAL		6 750.00 \$	673.32 \$	337.50 \$	422.85 \$	250.47 \$	7 000.47 \$	7 760.82 \$	

Résolution 2014-05-214

Demande d'aide financière

Proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec de déposer une demande d'aide financière de 30 000 \$ au député de Matapédia-Matane, monsieur Pascal Bérubé, à même son budget discrétionnaire.

Cette somme d'argent sera investie sur le chemin du Lac Malcolm. En effet, en raison des conditions météorologiques difficiles de la dernière saison hivernale, la route du Lac Malcolm a subi d'importants dégâts.

Résolution 2014-05-215**Motion de félicitations - Ballon-balai**

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'offrir leurs plus sincères félicitations à l'équipe catégorie U12 de ballon sur glace de Sayabec ainsi qu'à leurs entraîneurs messieurs Michel D'Astous, Nicolas D'Amours, Luc Duguay et Mario Chouinard pour la médaille de bronze remportée lors du Championnat provincial mineur de ballon sur glace qui se tenait au Témiscouata les 25, 26 et 27 avril dernier.

Résolution 2014-05-216**Motion de félicitations – Salon des mots 2014**

Proposé par monsieur Yves Labonté, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec d'offrir leurs plus sincères félicitations au Salon des Mots pour sa 4^e édition qui a connu un franc succès les 25, 26 et 27 avril 2014 au Centre communautaire de Sayabec.

-
24. Madame Marielle Roy, conseillère, procède au tirage mensuel sur la sécurité routière. Le gagnant est monsieur Fernand Durette et il remporte un chèque-cadeau de 15 \$ de la Chambre de commerce de la Matapédia.
 25. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, informe les membres du conseil qu'il y aura des discussions et que de nouvelles orientations seront prises concernant les photocopies des organismes.
 26. Monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier, informe les membres du conseil qu'il y aura des discussions et que de nouvelles orientations seront prises concernant les publipostages.
 27. Les membres du conseil sont informés que les 21 et 22 juin prochain aura lieu le Symposium de peinture de la Maison des Familles au Centre communautaire de Sayabec. Une rencontre de coordination a eu lieu le vendredi 2 mai en présence de mesdames Louise Bernier, directrice de la Maison des Familles, et Danielle Marcoux, mairesse, ainsi que monsieur Francis Ouellet, directeur général et secrétaire-trésorier.
-

Période de questions :

1. Une lettre est déposée au conseil municipal par monsieur Michel Durette.
2. Questions concernant l'accessibilité aux sentiers Mic-Mac. On demande s'il est possible que la Municipalité installe des barrières à l'entrée des sentiers Mic-Mac.
3. On soulève des problèmes de vitesse dans le rang 2, les rues

Fenderson et Lefrançois, en fait, sur l'ensemble du territoire de la Municipalité.

4. On informe les membres du conseil municipal que le spectacle du comité enrichissement musique aura lieu le 13 mai prochain au Centre communautaire de Sayabec.
-

Résolution 2014-05-217

Ajournement de la séance

Proposé par monsieur Jean-Yves Thériault, conseiller, et résolu par les conseillers municipaux de Sayabec que la séance soit levée à 21 h 23 et qu'elle soit ajournée au 20 mai 2014 à 19 h.

Danielle Marcoux,
maire

Francis Ouellet,
directeur général et secrétaire-
trésorier